

L'AFFAIRE DUTROUX

Quand l'événement modifie dans le courrier des lecteurs la relation entre sphères productrice et réceptrice

Michaël Harzimont¹

En 1996, l'affaire Dutroux a marqué les consciences comme aucun autre fait de société récent de l'histoire belge². Le courrier des lecteurs des journaux³, comme d'autres interfaces mis à la disposition des usagers des médias, a servi de tampon aux réactions populaires à cet événement d'une ampleur inédite.

Le courrier des lecteurs peut ainsi, sous la secousse de brusques mouvements sociétaux, se révéler percutant, interpellant, porteur d'éléments instantanés constitutifs d'une opinion publique aux abois. C'est dans ce cadre que nous avons décidé d'inscrire notre démarche analytique des événements qu'à traversé la Belgique à cette époque. Le courrier des lecteurs publié par les quotidiens s'est, à ce moment, largement ouvert à une demande de prise de parole massive. Demande

¹ Chercheur FNRS (Fonds National de la Recherche Scientifique) au Département de communication de l'Université catholique de Louvain.

² Voir B. GREVISSE, *L'affaire Dutroux et les médias. Une révolution blanche du journalisme ?*, Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant, 1999.

³ Voir notamment : G. DERÈZE et S. MEYER, "Quand le public prend la parole, Analyse de courriers des lecteurs", in B. GREVISSE (éd.), *L'affaire Dutroux et les médias, op. cit.*, p. 53 à 75.

spontanée ou suscitée par les médias eux-mêmes. Dans ce contexte, plus que jamais, le citoyen belge avait son mot à dire sur l'actualité et désirait rendre ses propos publics. De nombreux lecteurs y ont vu la possibilité d'exorciser leurs traumatismes et de reprendre conscience d'une citoyenneté trop longuement abandonnée aux institutions. Les journalistes ont relayé l'écho, dépassés eux-mêmes par l'ampleur des événements et cédant (très provisoirement) la plume à un peuple rarement aussi vindicatif. Les usagers des médias devenaient (pour quelques semaines) des acteurs médiatiques au sens propre.

Si, à partir d'août 96, un journalisme déstabilisé semble avoir habité les rédactions, modifiant sensiblement les pratiques du métier elles-mêmes, qu'en est-il de la modification des pratiques quotidiennes et des représentations sociales à plus long terme des principaux récepteurs de ces messages journalistiques divers : les lecteurs de la presse quotidienne ou hebdomadaire, les téléspectateurs de journaux télévisés, d'éditions spéciales de magazines consacrées aux affaires, les auditeurs de la radio, le peuple belge ? Face à la situation de l'époque, un journalisme de relais, voire de délégation semble s'être rapidement mis en place. L'information naissait sur deux terrains proches, deux terrains de la proximité : là où l'affaire prenait court médiatiquement et dans la rue, devenue pour l'occasion le terrain d'un ressentir à faire partager. Ce journalisme de délégation allait aussi révéler le retour d'un journalisme engagé, de suscitation : un journalisme d'incitation à réactions. Engagement politique (retrouvé ?) de certains professionnels de l'information, suscitation à l'éveil d'opinion du lectorat dans le cas de la presse écrite... Autant de pratiques qui posent au chercheur se penchant sur les conditions de production du récit médiatique de sérieuses questions quant à la déontologie journalistique entourant le traitement de ce type d'affaire¹.

Puisque le secteur de l'information, traditionnel pôle producteur de cette grille de lecture du monde que constitue le récit journalistique, a sensiblement modifié certaines de ces pratiques lors des événements de l'année 1996, quelles en ont été les retombées directes ou indirectes lors de la réception des récits d'absence ou de mort ? De quelle(s) manière(s) la population a-t-elle manifesté ses réactions, puisque ré-actions il y eu ? Ce récit particulier amorça-t-il un nouveau mode de rapport entre l'événement, ses traducteurs et diffuseurs (les médias) et ses usagers (appellation générale) ? Si oui,

¹ B. GREVISSE (éd.), *op.cit.*

ce mode relationnel complexe a-t-il survécu à l'écoulement du temps ou s'est-il déjà modifié ?

Nous avons choisi d'apporter quelques éléments de réponse à ces questionnements en nous focalisant sur cet interface à la croisée des chemins médiatique et usager que représente le courrier des lecteurs imprimé dans les quotidiens. D'autres sources étaient envisageables pour travailler sur la nature des rapports entre les médias et leurs usagers (sources télévisuelles, radiophoniques, démarches empiriques...) mais nous pensons que la rubrique réservée au courrier des lecteurs était sans doute l'endroit à la parution quotidienne qui nous permettrait de suivre au plus près ce rapprochement inattendu, inédit qui portait en lui les germes d'une représentation multiforme des mouvements que traversait à cette période un pays tout entier.

Une étude des rubriques réservées au courrier des lecteurs du début de la période de médiatisation des affaires (16 août 1996, jour de la publication de la libération de Sabine et Laetitia dans la presse écrite nationale, la veille de la découverte des corps de Julie et Melissa) au 30 septembre 1997 (plus d'une année, de manière à ne pas passer sous silence les réactions "anniversaire") nous a permis d'étudier ces mouvements (représentatifs puisque nombreux) d'une opinion publique belge en plein réveil, focalisée sur le (dys-)fonctionnement de ses institutions et les rapports privilégiés liant les usagers des médias aux journaux.

À cet effet, nous avons établi une grille à double entrée (quantitative et qualitative) à travers laquelle nous avons observé les rubriques du courrier des lecteurs de cinq quotidiens (*Le Soir*, *La Libre Belgique*, *La Meuse*, *La Nouvelle Gazette*, *La Dernière Heure / Les Sports*) pendant cette année particulière¹.

Dans ces cinq titres, sur l'ensemble de la période considérée, nous avons recensé 2002 extraits de courriers de lecteurs, dont 1384 (69 %) entre le 15 août et le 31 octobre 1996.

¹ Les autres quotidiens régionaux francophones ont été écartés du corpus en raison de l'extrême rareté de la publication de lettres de lecteurs pendant la période (tous sujets confondus).

Appréciation quantitative

Tous les journaux de notre corpus n'ont pas, non plus, accordé la même attention à ce phénomène de manifestation de l'opinion publique.

Mais on ne peut considérer qu'un clivage se soit établi entre "presse de qualité" et "presse populaire", ou entre presse "nationale" (pour autant qu'elle existe en Belgique francophone) et presse "régionale". Une stratégie différente semble avoir été adoptée par chaque titre. En ne prenant ici en compte que le nombre d'extraits publiés, et non le volume de l'espace qui leur fut consacré, il apparaît ainsi que le titre ayant porté le plus d'intérêt aux courriers de ses lecteurs fut *La Nouvelle Gazette*, quotidien régional populaire hennuyer, devant *Le Soir*, quotidien national de qualité comprenant des pages régionales et *La Dernière Heure*, journal populaire comprenant également des rubriques régionales. Le quotidien régional *La Meuse* ne s'inscrit qu'ensuite, la marche étant fermée par le journal national de qualité *La Libre Belgique*.

Étonnamment, cette hiérarchie ne revêt pas le même ordre pour la période de crise se terminant fin octobre 1999. Au cours de ces jours clés, la majorité des courriers est toujours publiée par *La Nouvelle Gazette*, mais ce titre est alors suivi par *La Meuse*, puis *Le Soir*, *La Dernière Heure* et *La Libre Belgique*. Ce qui laisse à penser que certains titres, comme *La Dernière Heure*, ont pris conscience plus tard que d'autres de la particularité de l'événement en regard de l'expression de leur lectorat.

Au sein d'un même quotidien, que ce soit sur l'entièreté de la période couverte par notre étude ou sur des périodes plus courtes au sein de celle-ci, la superficie accordée aux affaires et, plus globalement, au courrier des lecteurs varie sensiblement d'un jour à l'autre, sans qu'il soit toujours possible d'éclairer ces évolutions à la seule lecture de l'actualité des jours précédant la publication. Cependant, dans le cas des réactions aux affaires, des tendances générales redondantes se manifestent pour l'ensemble du corpus.

Une première constatation touche les périodes d'affluence ou d'absence de réactions. Aux deux tiers d'août 1996, un jaillissement de courrier marque clairement une rupture avec la situation observée les jours précédents. Cette masse de courrier publié correspond aux premières réactions du public au récit médiatique naissant. Cette

première phase s'étirera du 20 août aux environs du 07 septembre 1996 (le 31 août pour *La Meuse*). Là, des courbes et des mouvements se recourent pour l'ensemble de notre corpus. Alors que, les jours précédents, la superficie de courrier ne dépassait pas 20 % de la page, et ce dans les titres qui y accordaient le plus d'importance, les rubriques de courrier dépassent alors fréquemment les 50 % de page. Sauf exception, des pics de pareille importance ne seront plus jamais rencontrés par la suite.

Le Soir du 29 août 96 voit ainsi sa page deux recouverte à demi de réactions de lecteurs. Le 22 août, ce sont près de 90 % de page que *La Libre Belgique* réserve à ce courrier sur les affaires. Et jusqu'au 5 septembre, 4 éditions lui céderont plus de 60 % de page. Les 24 et 28 août, les réactions aux affaires recouvrent plus de 80 % d'une page de *La Meuse*. Et les 23 et 26, plus de 60% d'une page de *La Nouvelle Gazette* (et 120 % le 29 si l'on cumule deux rubriques différentes réservées aux lettres). Seule *La Dernière Heure* conserve alors les surfaces habituellement réservées au courrier. Mais les réactions aux affaires y éclipsent tous les autres sujets. On peut donc parler d'un véritable emballement au sein des rédactions, d'une vague inévitable ou suscitée à laquelle il convenait de donner écho. Pendant une petite vingtaine de jours, la régularité de parution des réactions à l'affaire adoptera un rythme quasiment quotidien (sauf pour *La Libre Belgique*), revêtant un volume hors proportions. Les réactions sur le sujet deviendront même bien souvent l'unique sujet de dissertation pour *La Libre Belgique*, *La Meuse* et *La Nouvelle Gazette*.

Après quelques éditions où le courrier sera à nouveau occupé par d'autres sujets et où la rubrique reprendra des proportions habituelles, une deuxième vague replacera peu après les affaires au centre des sujets traités dans le courrier. Mais elle ne touchera plus la totalité des quotidiens analysés. Du 10 à la fin septembre, les réactions aux affaires apparaîtront moins régulièrement. Les pics de cette phase ne dépasseront pas les 30 % de page pour quatre quotidiens sur cinq. Seule *La Nouvelle Gazette* offrira 70 % de page à ce courrier dans son édition du 12 septembre. Les affaires y resteront cependant le premier sujet des réactions.

À cette période de transition succède, fin septembre, une troisième vague massive qui s'étendra jusqu'aux derniers jours d'octobre. Cette phase, plus longue, présente un profil plus régulier que lors de la phase précédente et son amplitude est plus importante. Au sein des rubriques de courrier, on relève un certain métissage des

thèmes, comme au cours du mois de septembre. Mais, sans pour autant retrouver la quotidienneté d'août, la régularité de publication du courrier sur les affaires est plus marquante. Les pics atteignent à nouveau 40 % de page pour *Le Soir* et *La Nouvelle Gazette*, 30 % pour *La Libre Belgique* et jusqu'à 17 % pour *La Dernière Heure* qui trouve là son pic absolu. Seule *La Meuse* s'écarte de ses concurrents : le courrier y reste rare.

Les événements qui suscitent cette vague n'ont pas la même nature que ceux de la mi-août, mais ils suscitent un véritable regain de besoin d'expression indirecte.

Les phases suivant octobre, de novembre à la fin de la période couverte par l'étude, échappent aux généralisations. Les courbes reprendront leurs aspects plus linéaires jusqu'à ce que l'affaire redevienne un sujet parmi d'autres au sein du courrier des lecteurs, en janvier 1997. Quelques mois plus tard, les affaires disparaîtront peu à peu des rubriques et aucun "effet anniversaire" ne sera constaté au mois d'août 1997.

Analyse des contenus diffusés

La lecture quotidienne et diachronique des uns des journaux retenus révèle une forte coïncidence entre les phases générales précédemment décrites et la révélation publique de certains événements constitutifs de l'affaire Dutroux. Les grandes vagues de courrier correspondent au surgissement des principaux événements de l'affaire. Toutefois, certains faits médiatiques semblent avoir une incidence plus faible sur les récepteurs ou les avoir moins incités à réagir par l'envoi d'un courrier. On peut même constater qu'une certaine lassitude s'est assez rapidement emparée d'un public pourtant enclin à manifester ses réactions par média interposé¹.

¹ A ce stade de l'interprétation, il nous paraît utile de rappeler qu'un parallélisme fort (ou une incidence de type cause-effet ou stimulus-réponse) entre événements marquants et réactions lectorales doit être considéré avec prudence. En effet, l'apparition des lettres au sein des journaux n'est pas le seul fait des lecteurs réagissant. En effet, une partie des lettres reçues au niveau des rédactions ne sont pas retenues et ne font pas l'objet de publication. Nos résultats traitent donc de la publication du courrier, sommet visible renvoyant l'observateur tout autant aux politiques rédactionnelles particulières en matière de relais/amplification de la parole usagère qu'à la pratique d'écriture et d'envoi. Si certaines lettres se rattachent explicitement à un événement précis les précédant chronologiquement, d'autres font

La première phase, la plus importante en termes d'abondance d'extraits publiés, de régularité d'impression et de superficie accordée à l'affaire constitue une salve de réactions impulsives aux premiers événements médiatiques des affaires. Il s'agit de réactions émotives faisant suite à la divulgation d'informations estivales dramatiques sérielles. On parle de l'"atroce calvaire des fillettes", ces "petits anges", ces "poussières d'étoiles". L'éditorial du *Soir* du samedi 17 août 96 se montre riche en renseignements sur la manière dont la presse dans son ensemble perçoit les réactions de la rue à ces premières éclaboussures. Titré "*Joie, colère et désarroi*", il parle de "l'intense émotion" qu'a déclenché la nouvelle à travers tout le pays. Suite et aux côtés de "l'esprit de solidarité" manifesté aux familles par la population depuis l'annonce des disparitions, la "colère" la plus vive est le sentiment plus généralement manifesté. Le climat est au constat de l'horreur, à l'"écoeurement absolu". Les jours qui suivent le vendredi 16 août, journée de l'explosion de l'affaire aux unes des quotidiens, voient les premiers appels à réaction surgir dans les journaux. Le 19/08, en une, *La Nouvelle Gazette* propose à ses lecteurs de signer une pétition en faveur de l'incompressibilité des peines pour les abuseurs d'enfants, à l'initiative de l'ASBL Marc et Corine. La rédaction en appelle également à un vent de réactions écrites dont elle se fera l'écho :

Vous êtes très nombreux à nous avoir téléphoné ce week-end pour nous dire votre écoeurement face à de tels événements. Si vous souhaitez vous exprimer, il vous suffit, soit de remplir la pétition ci-contre, soit de nous donner par écrit votre point de vue. Vous pouvez aussi apporter votre réconfort aux parents de Julie et Melissa, nous transmettrons".

L'éditorial de cette même édition appuie clairement le parti-pris de la rédaction et la nature même de ses motivations :

référence à des événements plus imprécis, décrivant le climat général dans lequel est plongé le pays. Comment relier de telles lettres à un stimulus informationnel précis alors qu'elles font partie du corpus et l'amplifient à un moment donné ? Il ne nous a pas toujours été possible de repérer les dates d'envoi des écrits aux rédactions et donc d'instaurer un lien de proximité temporelle et événementielle entre tel fait ponctuel médiatisé et certaines des réactions suscitées. De plus, il est envisageable que certaines lettres reposent plusieurs jours ou semaines au sein des rédactions avant d'apparaître dans les pages du journal...

“Jamais nous n'avons entendu de jugements aussi durs, aussi définitifs à l'adresse d'un criminel. (...) Tant de haine est compréhensible. Le mal fait à une seule de ces fillettes suffit à la justifier. Quant à savoir s'il faut aller jusque-là [la peine de mort], c'est un débat qui devra inéluctablement s'ouvrir et dans lequel nos autorités auront à rendre des comptes. Après tout, on ne leur demanderait rien si elles avaient pris leurs responsabilités et si leur gestion avait été ce qu'elle devait être. Or, on en est loin et il y a fort à parier que tout le monde n'a pas la conscience tranquille depuis quelques jours. (...) Messieurs les ministres, messieurs les parlementaires, messieurs les magistrats, cette fois, vous n'échapperez plus à votre devoir.

“Écrivez à Marie-France Botte”, titre le 22 août une pétition de *La Libre Belgique* qui exige du gouvernement de durcir sa politique à l'égard des pédophiles. Les journaux s'opposent ainsi ouvertement aux institutions montrées du doigt et en appellent aux réactions populaires par l'écriture et la protestation. Ils se posent en interface partial entre protagonistes adjouvants à la quête d'une vérité attendue (parents des victimes, lecteurs...) et responsables institutionnels mis au pilori. Parfois même, les journaux semblent mener la marche et tenter d'entraîner avec eux une foule échaudée.

Les journaux ont donc souvent été consentants à relayer le discours de la foule, à céder la parole au peuple, à élargir les colonnes réservées à la publication du courrier et, parfois, à leur réserver plusieurs pages par édition. Les cahiers spéciaux, les doubles pages recouvertes de dizaines d'extraits de réaction, le changement d'intitulé de la rubrique (*La Nouvelle Gazette* titre alors sa rubrique “La colère de nos lecteurs”) constituent autant d'indicateurs symboliques du caractère extraordinaire de la réaction populaire et du rapprochement média-usagers. Cette première vague de réactions, qui survient après la découverte des corps de Julie et Melissa, s'inscrit dans un élan de stupeur émotionnelle. Elle révèle un élan global d'incompréhension, de peur et d'agressivité manifeste à l'égard des criminels, mais aussi de systèmes institutionnels jugés inaptes à rassurer la population :

La justice est un système inapte.

Les hommes politiques se moquent de nous, ils nous manipulent.

La Belgique se trouve plongée dans un climat de suspicion à l'égard des grandes sphères décisionnelles :

On se moque de nous, on nous manipule.

Des questionnements remontent des terres du Hainaut aux plus hautes sphères juridiques, policières et politiques. C'est là que le bât semble blesser : les auteurs des lettres se demandent ce que font les institutions pour apaiser la douleur morale d'un peuple pris au dépourvu. Ce sursaut réactionnel témoigne d'un processus de rassemblement d'individus autour d'une nationalité, d'une communauté populaire, d'un "peuple belge" défini comme entité sécurisante et porteuse d'espoir, recomposée autour d'une cause, mais avouant entre les lignes ses difficultés à reprendre en main sa destinée citoyenne :

Notre rôle de citoyens est de faire preuve de responsabilités et de fermeté.

J'en appelle à un esprit civique : aidons la justice à se réformer.

Pendant plusieurs jours, les poèmes en hommage à l'enfance avortée côtoieront les propos les plus virulents à l'égard de Dutroux, incarnation du mal absolu pour tous. Le message de soutien et les témoignages d'affection aux parents des victimes, considérés comme de nouveaux modèles de courage, seront publiés en face de discours désenchantés sur un pays dont beaucoup disent avoir honte. Parallèlement, le spectre du réseau de pédophilie naît au sein des lettres :

Verra-t-on des arrestations de seigneurs ? On est en droit d'en douter.

J'ai peur que des protecteurs fassent renaître le réseau.

L'angoisse générale est manifeste. Elle se traduit souvent sur le papier :

Et si ce climat d'horreur et de paranoïa était voulu par quelque obscur terrorisme au but mal défini.

Les questions sont nombreuses autour des tenants et aboutissants de l'affaire naissante et les réponses se font attendre. Les adjuvants à la quête de la vérité sortent de l'ombre des institutions dans le chef de certains enquêteurs, mais ils sont rares.

Un bref retour à la normale semble se généraliser en septembre, le métissage des sujets émerge au sein des rubriques. L'effet post-traumatique qui suit le choc populaire généralisé ne va pourtant pas durer.

Une troisième vague de réactions apparaît dès l'annonce du dessaisissement possible du juge Connerotte, un adjuvant à la recherche de la vérité sur l'affaire :

Je suis écœurée, je n'ose imaginer les conséquences désastreuses qu'entraînerait un changement de juge d'instruction.

Nous disons non, mille fois non, nous la population, à ce dessaisissement.

A ce moment, le flux de lettres publiées se ravive. Il trouve à nouveau écho dans l'ouverture des journaux à la voix populaire. Ces lettres exposent au public des réactions désabusées qui mettent à mal la perspective de reprise en main de la responsabilité citoyenne par un peuple qui semble de plus en plus proche de ces médias qu'il charge d'aider à faire la lumière :

La presse peut aider à nettoyer le terrain de la morale.

Tandis que la population soupçonne les institutions traditionnelles de vouloir maintenir dans l'obscurité des éléments d'explication :

Tous les moyens sont bons pour retarder l'issue de l'enquête.

Le ton monte, les moins modérés en appellent à la vindicte et à la justice populaires :

Pourquoi ne pas infliger un châtiment à Dutroux ?

Que la torture soit permise !

Les principaux personnages de la première vague de réactions, c'est-à-dire les victimes, leurs parents, les criminels et les institutions

ne quittent pas le discours. Le modèle démocratique apparaît dans le courrier sous la forme d'une grande illusion, un modèle théorique duquel le pays s'éloigne, inexorablement. À sa place, le spectre du réseau s'incruste inéluctablement. Le dessaisissement effectif du juge Connerotte portera un coup supplémentaire au moral du peuple. C'est la marche blanche qui lui rendra un peu d'espoir en une mobilisation à venir :

Avant la marche, j'étais fier d'être belge, après ce dimanche, je suis particulièrement fier du peuple belge.

Ce dimanche a réchauffé bien des cœurs et reformé l'unité nationale dans la douleur.

Pendant toute cette période, les médias sont le plus souvent perçus comme un appui indéfectible à la volonté populaire de voir tomber des têtes :

Merci aux médias qui se battent pour qu'éclate la vérité.

Vous, la presse, nous comptons sur vous pour nous unir et pouvoir respirer pleinement et purifier l'air pourri de notre pays.

Continuez car quelques journalistes ont la confiance de la population.

D'autres usagers sont plus critiques. S'éloignant du mouvement global, ils s'autorisent à critiquer l'élan essentiellement affectif que contribuent à définir les médias :

Les médias sortent de leur rôle : ici on condamne de la façon la plus sommaire, sur les dires des parents, sous l'emprise de la colère.

Dès la fin du mois d'octobre, une troisième phase générale s'amorce : chaque journal semble lentement reprendre le contrôle de sa tribune d'expression. On assiste à un retour à la normale en termes de nombre de lettres publiées par édition et d'espace global laissé aux lettres sur le thème de l'affaire Dutroux. Même les journaux qui avaient modifié leur présentation dans l'urgence des événements d'août pour accueillir les paroles des lecteurs, ceux qui appuyaient les revendications populaires et incitaient aux réactions, opèrent alors une

manœuvre de retour. Ils en viennent à se distancier des usagers pour retrouver leur format traditionnel où prime la parole professionnelle, journalistique. L'affaire Dutroux ne constitue plus l'unique sujet de discussion au sein du courrier imprimé. Mais le discours se divise plus radicalement qu'auparavant en deux clans. Il y a ceux qui appuient leur volonté de voir changer les choses, les rapports de force entre le citoyen, les élus et la justice :

Nous serons toujours au côté des parents, nous sommes impliqués dans une inébranlable conviction, celle d'une justice humaine et rayonnante(...)

Et il y a ceux qui avouent leur lassitude face à l'enlisement de l'enquête :

Non, rien n'a changé, tout a continué. Il faudra une deuxième marche blanche.

Et il y a encore ceux encore qui soulignent leur difficulté à voir clair face au défilement des noms et à la dilution des responsabilités...

La retransmission télévisée des débats parlementaires continuera à diviser l'opinion, certains y voyant la mise en place d'un dispositif d'éclairage salvateur sous le régime d'une indispensable transparence, d'autres se lassant des procédures, critiquant le "cirque médiatique" et se disant largement lassés d'une affaire devenue trop tentaculaire. Les parents des victimes modèles et héros modernes en 96, ne feront plus l'unanimité en 97. On leur reprochera de rechercher des retombées pécuniaires derrière leur large combat médiatique :

Les familles Russo et Lejeune ont l'air de vouloir profiter de ce malheur pour se faire un vedettariat qui m'offusque.

Sexes et courriers de lecteurs

Pour autant que l'identification du sexe du correspondant puisse être établie lors de l'analyse, ce qui n'est pas toujours assuré à la lecture des textes, il appert que la majorité des lettres publiées tout au long de la période étudiée proviennent d'auteurs masculins. La proportion de femmes est toutefois beaucoup plus importante au cours des jours de crise se terminant le 31 octobre 1996.

C'est au cœur du courrier des lecteurs de *La Dernière Heure* que cette différence de représentation est la plus marquée, ce journal s'adressant tout autant aux adeptes de l'actualité générale qu'aux amateurs de sports (masculins). Ailleurs, les différences sont un peu moins sensibles, sans que nous puissions en déterminer les causes ni extrapoler nos résultats en spéculant sur le profil du lectorat global de chaque journal. Pourtant, il est tentant de rapprocher les résultats des deux grands journaux nationaux de notre corpus. En effet, *Le Soir* et *La Libre Belgique* présentent des proportions d'écrivains selon le sexe tout à fait identique, tant en première partie de période (d'août au 31/10/96) que sur sa globalité. Mais l'affluence de courrier au sein des rubriques est à ce point différente que nous devons rester prudent avant d'avancer l'hypothèse d'une dichotomie sexuelle interprétative entre quotidiens nationaux et régionaux.

Fin septembre 1996, si les équilibres entre sexes relevés dans les journaux régionaux étaient déjà en place, les chiffres des "nationaux" étaient, eux, sensiblement différents. En effet, pour *Le Soir* comme pour *La Libre Belgique*, les rapports hommes/femmes-écrivains étaient plus équilibrés (et déjà similaires), les femmes représentant 41% des signatures. Les lettres faisant suite aux événements d'août 96 et aux rebondissements se succédant jusqu'au dessaisissement du juge Connerotte et à la marche sur Bruxelles du 20 octobre peuvent être considérées comme des réactions à chaud. Il s'agit de réponses directes aux faits émouvants et choquants se bousculant alors à une cadence inhabituelle. Si ces événements ont interpellé la population belge dans son entièreté, ce sont 4 femmes pour 6 hommes (hors collectifs) qui ont, à cette occasion, manifesté par écrit leurs réactions aux événements interpellants, éminemment émouvants, via leur quotidien national (5 femmes pour 5 hommes pour les régionaux). Lorsque les affaires ont quitté le terrain du proche et que s'est mise en place une politique de recherche des responsabilités et lorsque, plus tard, les affaires se sont diluées dans le flot du traitement médiatique, redevenant des événements parmi les autres, l'écart réactionnaire s'est creusé entre les sexes, les lettres masculines dominant dans les deux titres. Par contre, parmi les régionaux (et exception faite de *La Dernière Heure* qu'on ne peut totalement ranger dans cette catégorie), les équilibres sont restés inchangés.

Les signatures des lettres publiées par les quotidiens analysés renvoient dans plus de 90 % des cas à des comportements de réaction isolée. Les affaires ont suscité des réactions issues de la plume

d'individualités. Le pourcentage de signatures collectives (ou déléguées par une collectivité) est donc, corollairement, relativement faible. Dans ces messages collectifs, surtout envoyés lors des premières semaines des affaires, on relève un nombre appréciable de lettres signées par des couples mariés. Qui mieux qu'une famille soudée peut comprendre les peines endurées par sa destruction indirecte mais volontaire ? Se présenter comme tel est le signe d'une compréhension pertinente) des affaires, comme le confirme le fait que, dans le chef de courriers rédigés par des isolés, il n'est pas rare d'observer en fin de lettre la marque d'un positionnement effectif au sein de l'unité familiale ("Une mère de trois enfants", "Une arrière-grand-mère"). Quelques messages sont aussi signés : "La famille". D'autres collectivités ont aussi pu être observées, qui s'étaient alors formées alors en réactions aux faits : un groupe de voisins, des membres d'un comité blanc (ou leur délégué), des détenus soucieux de leur image au sein de l'opinion... Toutefois, ces cas sont marginaux au cœur des signatures.

Dans une très large majorité, les lecteurs-écrivains ont manifesté leurs réactions à visage découvert, en signant de manière précise et identifiable comme l'exigeaient la plupart des quotidiens. Et ce malgré l'originalité des faits, le malaise né de la médiatisation d'éléments souvent tabous et le débat suscité par des problèmes devenus socialement manifestes (la pédophilie, les relations enfants-adultes...).

Professions et épanchements épistolaires

L'affichage de la profession de l'auteur du message ne constitue pas un mode généralisé de présentation accompagnant la signature. Et, en général, ce surplus d'information reste rare. Il n'atteint jamais 9 % des lettres publiées (plafond frôlé pour *La Libre Belgique*). Lorsqu'on peut les recenser, on relève quelques signatures de médecins généralistes, de prostituées, de l'un ou l'autre magistrat, de prêtres, d'instituteurs, d'un docteur en droit, d'un docteur en psychologie... Autant de précisions qui constituent des signes multiples d'expertise en regard du sujet multi-facettes qui occupe alors le devant de l'actualité. D'autres signatures, moins nombreuses, affichent hors contexte le prestige de l'auteur de la lettre : bourgmestre, conseiller communal, élites locales désireuses de reconnaissance... Par contre, nous n'avons relevé que deux lettres

provenant explicitement de responsables ou de porte-parole de comités blancs. Ainsi, dans une large majorité de cas, l'écrivain ne révèle pas son statut social si celui-ci n'apporte aucun signe d'expertise en regard des affaires. Seule la pertinence de la signature en contexte explique le côtoïement du docteur et de la prostituée, du détenu et du magistrat.

Les écrivains ayant vu plusieurs de leurs lettres publiées au sein d'un même quotidien sont, pour une très large part, des hommes. Hormis le cas de *La Meuse*, où on retrouve autant d'hommes que de femmes parmi les auteurs de lettres multiples, pour les autres titres, le pourcentage de femmes publiées plusieurs fois varie entre 15 et 35 % du total des signatures. Les récidives réactionnelles se matérialisent en 2 à 8 publications différentes d'un même individu dans un seul titre. Dans 71 % des cas, il s'agit de la publication de deux lettres différentes, surtout écrites par des hommes. La plupart des femmes ont, elles, écrit davantage : entre 4 et 5 lettres différentes. Moins enclines à écrire sur le sujet que les hommes, certaines le firent donc pourtant avec une belle assiduité, développant parallèlement au récit une "épisodicité" réactionnelle qui, parfois, correspond à jeu d'argumentation défensive, avec "droit de réponse" aux attaques de certains lecteurs faisant suite à une intervention écrite passée.

Dans les cinq journaux étudiés, 4 femmes et 6 hommes ont été recensés comme ayant réussi à faire publier plus de cinq lettres différentes par le même journal, en un peu plus d'un an de temps.

D'autres auteurs de lettres ont, eux, désiré être publiés dans plusieurs journaux. C'est ce que nous appellerons les "publications partagées". 63 cas de publication du même courrier (ou de morceaux d'un même texte), par au moins deux titres différents ont pu être repérés par l'analyse.

A notre sens, le relais journalistique idéal aux avis envoyés par écrit (ou communiqués par téléphone, puisque nous avons rencontré ce cas) consisterait à publier toute lettre assumée par son auteur dans son intégralité (signature complète, lieu de provenance du courrier), lettre correspondant aux *exigences de pertinence et aux règles de base* fixées par la rédaction (considérations floues, nous en convenons, même si certains quotidiens ont tenté d'éclairer ces exigences en introduction des rubriques, comme en atteste notre descriptif de rubrique pour chaque titre). La précision de la date de réception du courrier nous semblerait également indispensable à la compréhension de divers contenus, levant certaines indéterminations de référence au

sujet complexe. Une introduction rédactionnelle en chapeau, bien démarquée du texte assumé pourrait remettre le propos en contexte des faits référés. Cette "politique idéale" était évidemment impossible à mettre en place en certaines périodes d'intense affluence de réception du courrier au sein des rédactions. Ainsi, un titre a choisi de publier intégralement certains propos, en écartant sans doute beaucoup d'autres, sans que les critères de sélection ne soient définis (contenus et argumentations en accord aux analyses posées par le corps journalistique ou par le journaliste-sélectionneur, qualités rédactionnelles formelles, représentativité d'une tendance globalement ressentie au sein du courrier... ?). Un autre a défini un équilibre entre respect de l'essence des propos et publication de quantité de points de vue. D'autres ont privilégié le relais de l'effet de masse, la force du plus grand nombre au détriment de la richesse des argumentations particulières...

L'enlissement d'un projet de nouvelle citoyenneté

Entre fin août 96 et le début 97, les propos faisant référence à l'affaire Dutroux constituent la majorité des courriers édités. Ils évincent provisoirement les autres paroles de lecteurs sur l'actualité. Cette vivacité thématique dans le courrier montre combien les affaires de disparitions d'enfants ont marqué la population belge et ses médias, combien le dramatique fait divers de départ a réveillé les consciences et fait émergé dans le vocabulaire un vieux mot, parfois galvaudé, parfois porteur d'un sens partagé socialement : "citoyenneté". Le terme apparaît très tôt dans le contenu des lettres publiées dans les journaux. Il survient au sein d'un discours populaire qui vise à témoigner d'une volonté partagée par une majorité de lecteurs qui écrivent de modifier leurs rapports aux institutions (politiques et juridiques surtout), de reprendre en main leur destinée et de redéfinir certaines des valeurs qui donnent un sens à leur existence.

Pourtant, ce discours n'aura qu'un temps et finira par se diluer. Le projet de société envisagé dans l'urgence ne prendra pas forme par le biais du dialogue populaire relayé par les médias.

A la lecture des discours imprimés dans les différents courriers des lecteurs pris en compte, plusieurs éléments expliquent cette disparition rapide du projet de mise en place d'une "nouvelle citoyenneté".

Tout au long de la période étudiée, le caractère émotionnel n'a pas quitté le discours dominant. Les lettres publiées constituent surtout des réactions émues aux événements. Elles ne seront jamais remplacées par la mise en place d'un projet rationnel global issu du dialogue et du consensus social.

Si le substantif "citoyenneté" ou l'expression "nouvelle citoyenneté" figurent de manière très présente au sein du discours tout au long de la période, il faut aussi souligner qu'ils ne sont que très rarement définis. Il ne semble pas qu'une réflexion ait accompagné la revendication de "reprendre en main sa destinée citoyenne". Des éléments de réponse émergent çà et là au sein d'écrits isolés mais ne débouchent pas sur un débat à large échelle. Tout se passe comme si le citoyen était depuis trop longtemps dépossédé des outils de sa destinée et ne savait comment se les accaparer à nouveau. Un certain fatalisme découle de ce sentiment d'impuissance.

A cet égard, la tribune ouverte à la parole citoyenne que représente le courrier des lecteurs en 1996 montre ses limites lorsqu'il s'agit d'établir un dialogue à large échelle. De dialogue, il n'est finalement pas question. Au sein de la rubrique courrier, les avis se superposent, se rencontrent dans un même élan lorsque l'affect est roi. La tribune de papier devient alors un patchwork d'avis opposés où diverses écoles s'affrontent vainement, dans une série de monologues en surimpressions. Seul l'événement *affectant* semble pouvoir susciter le vent réactionnel et assurer son long maintien dans l'espace médiatique et public. Seul le récit à haute teneur symbolique paraît pouvoir amener les pôles médiatique et usager à revoir les modalités des rapports qui les lient.

Il faut aussi relever que chaque quotidien a médiatisé les réactions aux affaires selon sa définition de l'agora publique et du rôle qu'il croit devoir y jouer, en regard du contexte particulièrement émouvant des affaires. Certains journaux ont appelé les lecteurs à réagir par écrit dès la découverte des corps des fillettes, pressentant la portée sociale des événements et contribuant à la nourrir. Les professionnels du journalisme ont été assailli par l'émotion, eux aussi. Ils ont donc adopté des comportements parfois radicalement opposés dans la manière de médiatiser l'affaire et dans la place à donner à une parole populaire pressante. Dans la presse écrite, certains responsables du courrier des lecteurs ont tenté de publier un maximum d'extraits de lettres par édition, en appuyant clairement les réactions, en se positionnant du côté d'un peuple déchiré et en demandant des comptes

aux institutions dépassées par les événements. Ceux-là prônaient l'engagement et multipliaient les appels à signature pour des pétitions. En septembre et octobre 96, certaines éditions contenaient ainsi plusieurs dizaines de signatures de lecteurs en bas de lettres étalées sur plusieurs pages. Or, les contenus des lettres étaient, à cette période, forts similaires et redondants. Des journaux comme *La Nouvelle Gazette* ont surtout insisté sur le caractère affectant des événements et sur la colère légitime dont se nourrissait le propos des lecteurs, incitant ces derniers à poursuivre dans cette voie. Mais, fin 96, les politiques rédactionnelles les plus proches du terrain des revendications citoyennes ont fini par faire demi-tour, silencieusement.

Que signifiait alors pour le lecteur, aux premiers moments de l'affaire, ce recours massif à la notion de citoyenneté ? Sans doute peut-on y voir une volonté de rassemblement réel (symbolisée notamment par la marche blanche) ou de rassemblement imaginaire autour d'un idéal de vie en société, idéal qui reste mal défini. Il recouvre aussi une volonté de pousser tous les échelons de la société, au niveau professionnel ou civil, à assumer ses responsabilités. Il s'agit là d'une manière de rendre de la pertinence à des comportements peu solidaires, dus à des individus de plus en plus isolés dans une société au fonctionnement complexe. Revendiquer la citoyenneté correspond à une manière de se sentir exister à nouveau en tant qu'homme ou que femme en empruntant la voie du social, en soulignant collectivement son chagrin et son espoir d'accéder à une société plus juste.

Conclusion

Le courrier des lecteurs comme forme moderne d'agora symbolique à la croisée des représentations des professionnels de l'information et des lecteurs de journaux est sans aucun doute l'espace de feedback qui bénéficie des plus grandes visibilité et reconnaissance de la part des usagers. L'explosion des superficies et les aménagements réalisés lors des événements de l'été 1996 en témoignent. Médias et usagers ont, par ce biais et de concert, décidé de faire entendre l'opinion publique de l'époque à des institutions jugées responsables des dysfonctionnements à large échelle. Cette crise de confiance, cette rupture de communication entre la base et les

sphères dirigeantes s'est traduite par une volonté de dire, de décrier, de verser des larmes via le papier des journaux. Si, dans les premiers temps, une voix unique réunissant le peuple et ses médias s'est levée, des divergences se sont très vite manifestées. Divergences entre usagers tout d'abord. Ceux qui hurlaient les premiers jours ont rapidement tourné le dos à des affaires aux rebondissements trop nombreux, aux évidences symboliques trompeuses, au déroulement trop lent. Entre usagers et médias ensuite. D'un journalisme de délégation, les professionnels sont revenus à un journalisme de maîtrise. Leur expertise et les représentations classiques de leur fonction ont rapidement repris leurs droits sur les velléités d'une refonte des rapports les liants à la population civile et institutionnelle. Le courrier des lecteurs s'est révélé incapable de porter, dans ce contexte de renversement, un projet global de refonte du dialogue peuple-institutions.

Cependant, le courrier des lecteurs reste un outil performant pour analyser les fluctuations ou le morcellement d'une opinion publique sur une actualité par définition mouvante et complexe. A condition de ne jamais éluder les particularités de cet inter)-espace qui sépare deux pôles dont les motivations en terme de dialogue public divergent le plus souvent. Ainsi, le courrier des lecteurs n'est-il que le résultat d'un pacte singulier passé entre chaque titre et chaque lectorat, le lieu de convergence d'une série de discours pertinents puisque acceptables par un milieu journalistique, qui en reste juge de dernière instance.